



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

GIAT-Industries

Question écrite n° 54127

## Texte de la question

Mme Anne-Marie Idrac attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les problèmes économiques et sociaux que connaît l'entreprise GIAT-Industries. Le personnel vit depuis deux ans le troisième plan social dénommé « PSES » avec la suppression des 4 000 emplois pour arriver à un effectif cible de 6 700 personnes à fin 2002. En 1998, ce PSES était présenté comme l'ultime effort, à l'issue duquel devaient être retrouvés l'équilibre financier et la prospérité. Aujourd'hui, la situation semble s'aggraver et les responsables, au travers des prévisions de charge, font apparaître une réalité de plus en plus inquiétante : la baisse du carnet de commande semble remettre à nouveau en cause le nombre des effectifs. De nouvelles offres pour exportation du char Leclerc semblent cependant en cours, pour lesquelles le soutien politique de l'actionnaire unique qu'est l'Etat est primordial. La commande du Caesar semble également confirmée. Les personnels demandent l'anticipation des livraisons des Leclerc Emat, la rénovation de l'AMX 10 RC dès 2001 et l'attribution à GIAT-Industries des marchés de réparation et rénovation des matériels conçus et fabriqués. Elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce point.

## Texte de la réponse

Le plan de charge actuel de la société nationale GIAT Industries est en grande partie assuré par les commandes de chars Leclerc, tant pour les besoins de l'armée de terre que pour l'exportation. La production de ces chars devrait cependant prendre fin en 2001 pour ce qui est du contrat avec les Emirats arabes unis, et d'ici à 2006 pour le programme Leclerc français. Le Gouvernement a bien évidemment déjà commencé à se préoccuper des commandes de chars Leclerc à l'exportation qui pourraient succéder au contrat émirati. D'une manière générale, le ministère de la défense se mobilise fortement pour aider GIAT Industries dans ses démarches commerciales auprès des pays intéressés par le char Leclerc, dont la Grèce, l'Arabie saoudite et la Turquie. Par ailleurs, un marché portant sur la totalité des chars Leclerc restant à commander au titre du programme Leclerc français, soit une tranche ferme de quarante-quatre chars et une option pour les cinquante-deux suivants, vient d'être notifié à GIAT Industries. Il convient d'ajouter à ce marché le retrofit d'une tranche de trente-sept chars destiné à homogénéiser le parc installé dans nos forces. La concrétisation de ces commandes permettra de renforcer sur la période 2001-2004 le plan de charge des centres les plus concernés par ce programme. En outre, la consultation organisée pour la fourniture de sept cents véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) a été emportée par GIAT Industries associé à Renault Véhicules industriels (RVI). Toujours dans le domaine des véhicules blindés, le marché de développement, d'industrialisation et de production initiale du programme de rénovation des chars AMX 10 RC a été notifié à GIAT Industries, en sa qualité de maître d'oeuvre industriel. Concernant les armes et les munitions, un marché portant sur la fourniture de cinq pièces d'artillerie Caesar développées par GIAT Industries (comprenant également un soutien logistique complet pendant trois ans) a également été notifié en septembre 2000. Cette dernière commande s'ajoute aux travaux engagés en 1999 pour la valorisation du parc de canons automoteurs 155 AUF 1, qui se poursuivront au cours des années à venir. Enfin, en matière d'entretien et de réparation des matériels conçus et fabriqués par GIAT Industries, l'armée de terre fait d'ores et déjà largement appel aux compétences de l'entreprise publique pour le soutien technique

lourd. C'est le cas par exemple pour la réparation des boîtiers de transmission des chars AMX 10 RC. D'une façon générale, la charge de travail de GIAT Industries devrait croître progressivement, tout en tenant compte des contraintes d'emploi et de disponibilité opérationnelle propres à l'armée de terre. Au total, les commandes de l'Etat à GIAT Industries auront atteint un niveau de l'ordre de 4 milliards de francs en 2000 soit, comme l'année précédente, nettement plus que les hypothèses retenues dans le plan stratégique, économique et social (PSES) pour les années 1999-2002. Elles devraient encore s'établir, selon les prévisions actuelles, à un niveau de l'ordre de 3,5 milliards en 2001.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anne-Marie Idrac](#)

**Circonscription :** Yvelines (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54127

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 novembre 2000, page 6534

**Réponse publiée le :** 26 février 2001, page 1232